

De la rapide étude que nous avons faite, nous aurions pu écarter des manufactures dont plusieurs oubliées n'offrent qu'un faible intérêt rétrospectif, mais l'histoire a ses leçons. Avignon et Nîmes ont eu, au xv^e siècle, une industrie de la soie présentant plus d'espérances de prospérité que celle de Lyon alors si chétive. Toutefois Lyon avait, grâce au régime économique des foires, le double bénéfice de la liberté (liberté du travail, liberté du commerce), et de ventes faciles en tous lieux, et la constitution s'est faite petit à petit, solidement, dans ce milieu relativement favorable, non pas seulement du seul métier du tissage, mais des autres métiers qui devaient en devenir inséparables.

La fabrication des soieries était donc établie dans plusieurs villes de France avant de l'être à Lyon et à Tours.

On tissait la soie même avant le xii^e siècle ; il semble que c'était alors une occupation domestique. Les documents qui remontent à cette époque sont rares et incertains.

Au milieu du xiii^e siècle, ce métier avait déjà ses statuts à Paris. On faisait dans cette ville des velours, des draps et des *tissus* de soie (1). La petite manufacture parisienne s'affermir assez pour qu'on ait jugé nécessaire de renouveler les règlements auxquels elle était soumise, d'abord en 1403 par des lettres de Charles VI, ensuite en 1425 par des lettres du roi d'Angleterre Henri VI, dans lesquelles il prenait le titre de roi de France. Elle avait changé de caractère ; elle ne produisait plus que des

(1) Voir dans le livre des métiers d'Étienne Boileau « Pordenance du mestier des ouvriers de draps de soye de Paris et de veluyaus et de bourserie en lac. »